



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Caisses d'épargne et de prévoyance

Question écrite n° 47083

Texte de la question

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le projet de modification des statuts juridiques des caisses d'épargne qui les transformeraient en société anonyme. Après avoir engagé la banalisation du livret A, les pouvoirs publics veulent poursuivre le processus engagé vers une privatisation de ce réseau. Ce projet est inacceptable et remet en cause la spécificité des caisses d'épargne auxquelles les clients sont très attachés en raison de leurs missions au service du logement social en particulier. Il ne peut que nuire à l'aménagement du territoire compte tenu de la diffusion très importante du réseau en milieu rural et à terme au personnel et aux élus locaux dont le rôle serait considérablement amoindri dans les futures instances. L'échéance européenne dans un tel contexte ne peut qu'être un prétexte pour masquer l'enjeu d'une privatisation dont l'objectif principal semble être de s'attaquer aux fonds propres accumulés par des épargnants modestes. Ces fonds propres, une sorte de trésor de guerre, représentent un enjeu considérable de près de 42 milliards de francs. À un moment où la construction de logements sociaux n'a jamais été aussi faible, où les ZUP construites dans les années 60 génèrent un mal-vivre aggravé par la médiocre qualité de ce bâti vieillissant, les pouvoirs publics seraient mieux inspirés de concentrer l'utilisation de ces 42 milliards vers la construction sociale. L'épargne populaire accumulée au fil des ans ne serait pas ainsi bradée au seul profit de quelques intérêts privés. En conséquence, il lui demande de lui préciser s'il ne convient pas de reporter sine die cette réforme et d'engager résolument les réseaux de caisse d'épargne vers leur mission principale de financement du logement social neuf en coopération avec les offices HLM et les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Michel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47083

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 68